



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

LYCÉE
DES MÉTIERS
COUTANCES

THOMAS PESQUET

Aborder l'avenir au présent

Direction

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves

Coutances, le 10 novembre 2020



Madame, Monsieur,

Pour faire face à l'urgence sanitaire, et conformément aux dernières instructions ministérielles, le lycée Thomas Pesquet de Coutances adoptera dès la semaine du 16 novembre (semaine 47) les modalités de fonctionnement suivantes :

- Accueil des élèves par groupe, en alternance, selon un rythme semaine paire ou impaire. Ainsi, pour chaque classe un groupe est présent au lycée, tandis que l'autre groupe de la même classe est en autonomie à la maison ;
- Les élèves en autonomie au domicile travaillent à partir des devoirs et exercices qui leur sont remis par leurs enseignants. Le travail en distanciel est aussi possible lorsque l'enseignant le propose ;
- Les élèves qui restent au domicile devront préalablement se munir de toutes leurs affaires (notamment les livres et cahiers) afin de travailler de façon autonome ;
- La liste des groupes ainsi que le calendrier des présences seront communiqués aux familles qui pourront ainsi identifier clairement les périodes de présence à l'établissement pour leurs enfants ;
- Les apprentis n'intègrent pas ces modalités de fonctionnement. Ils viendront chaque semaine, comme habituellement, ainsi que les classes à faible effectif : 1HPS, 1VF, 2HPS, 3PMMS, Mode/Maro (en stage en S48), THPS, 1TPSM, TTPSM, 3PMB, 2TIMSE, 1AFTO, 1TIMSE, 1BTS, 2BTS.

Les aménagements ainsi mis en place ont pour objet de garantir à tous une sécurité optimale sans rompre le lien avec la scolarité. Nous espérons pouvoir très vite revenir à des modalités de scolarité ordinaires dès que la situation sanitaire nous le permettra.

Sachant pouvoir compter sur votre compréhension, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.

Le Proviseur

Yann RIBOULET

